



COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE DIRECTION DU 14 SEPTEMBRE 2018

Le comité de direction de l'association sportive du golf de Chailly s'est réuni le vendredi 14 septembre 2018 à 18h30 au château de Chailly.

Membres présents : DUPUIS Jean-François, FORIN Véronique, PRIOUX Christophe, ROIGNOT Michel.

Membres absents excusés : BACQUAERT Christophe, CRÉPEY Arnault, YANG Tobias.

1/ Bilan des activités de l'AS pour la première partie de l'année 2018 :

Le comité de direction prend acte avec satisfaction du bon déroulement des compétitions que l'AS a organisées d'avril à août 2018 : participation en moyenne d'une quarantaine de joueurs par compétition, et même du double pour celles organisées en partenariat avec le club. Les dotations obtenues ou offertes par l'AS ont été de qualité (notamment pour la coupe des restaurateurs et le trophée des grands vins de Bourgogne) et les pots de fin de compétition très appréciés.

En revanche, les mardis de l'AS sont un échec relatif, du moins en ce qui concerne la fréquentation : une dizaine de joueurs (et aucune joueuse) pour le championnat séniors et une absence manifeste d'intérêt pour les autres propositions (match play, scramble ou greensome).

Les compétitions interclubs avec Roncemay et Beaune ont connu une belle affluence et ont permis une belle et amicale confrontation avec ces clubs partenaires.

Les animations de l'été (3 compétitions de classement, un éclectique sur deux tours et la fête du club le 18 août) ont été une réussite : belles participations, bonne ambiance et une journée scramble à trois/BBQ qui a marqué les esprits des joueurs présents.

Tous ces éléments nourriront la réflexion du comité de direction pour la préparation des activités de l'année 2019.

2/ Organisation des compétitions de l'AS pour la fin de l'année 2018 :

Quatre compétitions restent à organiser :

1. La coupe de la commission sportive (7 octobre) : Christophe Prioux et Arnault Crépey ;
2. La coupe de la présidence (27 octobre) : Michel Roignot ;
3. La coupe Saint-Fiacre (4 novembre) : Véronique Forin ;
4. La coupe du Beaujolais (17 novembre) : Michel Roignot.

Les formules de jeu, les inscriptions, les dotations et les pots de clôture sont placés sous la responsabilité de chaque responsable de compétition et seront communiqués une dizaine de jours avant la date de la compétition.

3/ Première réflexion sur le calendrier de l'année 2019 :



Fort du bilan de l'année 2018 (cf. ci-dessus), le comité de direction décide :

- De reconduire l'ensemble des compétitions de weekends de l'année 2018 (Equip-Am, coupe des ménages, coupe des restaurateurs, trophée des grands vins de Bourgogne, coupe de la commission sportive, coupe de la présidence, coupe Saint-Fiacre et coupe du Beaujolais) et, en partenariat avec le club, le trophée Anima Vinum des vins des hospices de Beaune ;
- De confier à Brigitte Bligny le soin de proposer une nouvelle organisation des mardis de l'AS (présentation du projet au prochain comité de direction) ;
- De reconduire les matchs interclubs avec Roncemay (responsable Véronique Forin) et Beaune (responsable Jean-François Dupuis) et de rechercher un club supplémentaire - Salives et Besançon sont envisagés- (responsables Jean-François Dupuis et Michel Roignot) ;
- De renouveler en l'enrichissant la formule de l'Été de l'AS, en maintenant le principe d'une fête de l'AS en août (responsable Véronique Forin).

Le comité de direction se réjouit de la proposition faite par Jean-François Molas et Roger Blanco de rechercher eux-mêmes des sponsors pour, respectivement, la coupe des restaurateurs et le trophée des grands vins de Bourgogne.

4/ Point sur les effectifs au 31 août 2018 :

Au 31 août, le club compte 226 membres (contre 233 en 2017) et l'AS 154 (contre 174 en 2017).

Les pointages effectués montrent que, en réalité, il y a eu une bonne quarantaine de départs et une petite vingtaine d'arrivées pour ce qui concerne l'AS.

Le comité de direction émet l'idée que, à l'instar de ce qui se pratique dans certains clubs, l'adhésion à l'AS soit systématique pour tout licencié du club. Les modalités de cette proposition seront étudiées avec le club de façon à prendre une décision au prochain comité de direction.

5/ Situation financière de l'AS au 31 août 2018 :

Véronique Forin présente l'exécution du budget au 31 août 2018 :

Dépenses	Budget	Exécuté		Recettes	Budget	Réalisé
Compétitions AS	3 000,00	1 550,25		Cotisations	4 500,00	3 060,00
Équipe hommes	2 500,00	2 194,60		Licences	-	9 364,00
Équipe femmes	500,00	120,00		Droits de jeux AS	3 000,00	898,65
Équipe séniors	3 000,00	1 610,50		Droits de jeux partagés	800,00	375,00
Remboursement Licences	-	9 337,45		Chailly Resort	1 000,00	0,00
Animations	500,00	0,00		Divers	-	0,00
Frais divers	500,00	597,88				
Site Internet	3 000,00	835,00				
TOTAUX	13 000,00	16 245,68		TOTAUX	9 300,00	13 697,65



Au 31 août 2018, le compte d'exploitation fait ressortir un déficit provisoire de 2 548,03 €.

Les dépenses sont contenues dans les estimations budgétaires à l'exception du poste « remboursement de licences » qui n'avait pas été prévu. Toutefois, cet oubli est sans incidence sur l'équilibre général du budget puisque ce qui est reversé à la FF Golf correspond au montant encaissé.

Les recettes, en revanche, n'atteignent pas, loin s'en faut, ce qui avait été prévu au budget. Ainsi, le nombre d'adhérents est très largement inférieur à ce qui avait été estimé : 120 contre 150, dont une bonne vingtaine sont des enfants qui ne payent pas de cotisations à l'AS tout en étant membres. Il conviendra toutefois de vérifier avec Chailly Resort le nombre exact d'adhérents de l'AS, dans la mesure où le site officiel de la FF Golf indique un nombre de 154.

De même, les recettes issues des droits de jeu ne sont pas à la hauteur des prévisions.

Ces montants évolueront peu à cette période de l'année, dans la double mesure où la quasi-totalité des cotisations sont encaissées et où la majorité des compétitions a déjà eu lieu. Il ne reste qu'une seule grosse recette à encaisser en fin d'année, celle de Chailly Resort.

6/ Site Internet de l'AS :

Son démarrage est prévu pour la fin du mois de septembre. Son adresse sera <https://asgolfchailly.com>. Il sera utilisable aussi bien sur ordinateur que sur tablette ou téléphone portable. Outre une page d'accueil, il comprendra des rubriques sur la vie de l'association, les compétitions, les séniors, etc., le tout agrémenté de nombreuses photos. Une newsletter sera également présente à laquelle seront inscrits tous les membres de l'AS : elle proposera toutes les actualités de l'AS.

Le budget de cet investissement a été intégralement respecté. Le coût final sera de quelque 2 700 € alors qu'une somme de 3 000 € avait été inscrite au budget 2018 (financée par les réserves de l'association).

7/ Composition du comité de direction :

Il y a actuellement deux places disponibles. Un appel à candidatures sera lancé courant novembre 2018, de façon que le prochain comité de direction puisse se prononcer et proposer les nouveaux membres à l'approbation de l'assemblée générale. Michel Roignot est chargé du lancement de cette consultation.

8/ Date de la prochaine assemblée générale :

Dans la mesure où il y a déjà eu une assemblée générale ordinaire en janvier 2018, le comité de direction décide de programmer la prochaine en janvier 2019 voire début février 2019. Cela permettra notamment de présenter un rapport moral et un rapport financier collant à l'année civile. Cette réunion sera suivie d'une manifestation conviviale.

Dans cette perspective, Michel Roignot se chargera du rapport moral, Véronique Forin du rapport financier



et Christophe Prioux présentera le bilan sportif des équipes engagées en compétition tout au long de l'année 2018.

9/ Questions diverses :

- La date de la prochaine réunion du comité de direction est fixée au mercredi 5 décembre 2018 à 18h30 au château.
- Le comité de direction est informé du départ, pour raisons personnelles, de Fabienne à compter du 16 septembre. Après vingt-huit années passées à Chailly (au château puis au proshop du golf), elle a souhaité donner une autre orientation à sa vie professionnelle et a démissionné. Elle a marqué de son empreinte la vie du club et nombre d'entre nous se souviendront longtemps de son engagement sans faille au service du développement et de l'animation du golf à Chailly. L'AS souhaite lui marquer sa reconnaissance et son amitié en organisant, fin octobre lors de la coupe du président, un verre de l'amitié à son intention. À cette occasion, lui sera remis un cadeau auquel chaque membre de l'AS sera invité à participer.
- Un membre de l'AS a souhaité que l'AS organise une « journée de solidarité » avec les jardiniers, se traduisant par une participation de membres volontaires au carottage des greens et au relevage systématique des pitches et divots. Ce projet n'est pas retenu par le comité de direction.

La séance est levée à 20h30.

Le président,

Le secrétaire,

Michel ROIGNOT

Christophe PRIOUX